



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ASFC salue la conclusion de l'accord historique visant à mettre fin à la confrontation armée entre le gouvernement colombien et les FARC

23 juin 2016, Bogota. Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue avec enthousiasme les avancées historiques réalisées par les parties prenantes, participant à la table de négociations à la Havane, qui visent à mettre fin à la confrontation armée entre l'État colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC-EP).

Par cet accord, les parties s'engagent à terminer de manière définitive les actions militaires et toute action qui peut affecter la population civile. De plus, les FARC s'engagent à abandonner leurs armes et les parties se sont entendues pour exclure la violence de l'exercice politique et de travailler pour la consolidation de la démocratie en Colombie.

Les parties prendront aussi des actions pour assurer le respect de leurs engagements, y compris l'adoption d'un système d'observation et de vérification, l'intensification de la lutte contre les organisations criminelles et l'établissement de zones destinées à faciliter la transition de la guérilla à la vie civile. Il a également été annoncé que la population pourrait être consultée par le biais d'un référendum populaire selon les paramètres qui seront établis par la Cour constitutionnelle de la Colombie.

Selon Me Pascal Paradis, directeur général d'ASFC, « Aujourd'hui est et sera une date inoubliable pour les Colombiennes et les Colombiens affectés par le conflit armé interne, les déplacements et d'autres violations graves de droits humains ».

Ce qui a été convenu entre les parties indique que la Colombie semble être beaucoup plus près de parvenir à la conclusion d'un accord final de paix. ASFC reconnaît l'engagement des parties à mettre un terme au conflit et les encourage à finaliser dans les meilleurs délais l'accord, dont dépend la mise en œuvre des avancées réalisées, en vue d'augmenter la confiance de la population dans ce processus important.

ASFC continuera à accompagner le processus de paix à la lumière des standards internationaux. Elle veillera particulièrement à la reconnaissance des droits des victimes lors de la mise en œuvre des accords, et ce, conformément au droit international.

-30-

À propos d'Avocats sans frontières Canada: ASFC est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des groupes ou des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Renseignements: Simon Crabb, chargé de projet
simon.crabb@asfcanda.ca